

# Extraits des tarifs Clients Entreprises - Business Banking

ING Luxembourg SA

Date d'application : 1 juillet 2023

---

La présente brochure tarifaire entrera en vigueur **le 1 juillet 2023** et s'appliquera aux services de transaction offerts par ING Luxembourg S.A. (désignée « ING ») aux clients Entreprises - Business Banking.

Les tarifs figurant dans la présente brochure sont susceptibles d'être modifiés. Tous les frais indiqués dans la présente brochure sont HTVA sauf mention expresse contraire.

Les taux de change sont disponibles dans votre agence ING.

---

# Comptes

## Compte courant

### Tarif pour les Indépendants

Frais d'ouverture de compte	€	0	
Frais de gestion de compte <sup>1</sup>	€	0	par trimestre, par numéro client
Frais de tenue de compte	€	1	par mois, par compte, par adresse courrier

### Tarif pour les Sociétés Commerciales (PME et Mid-Size Corporate)

Frais d'ouverture de compte	€	0	
Frais de gestion de compte PME <sup>1</sup>	€	75	par trimestre, par numéro client
Frais de gestion de compte Mid-Size Corporate <sup>1</sup>	€	100	par trimestre, par numéro client
Frais de tenue de compte	€	1	par mois, par compte, par adresse courrier

### Tarif pour les Sociétés Financières et Patrimoniales

Frais d'ouverture de compte <sup>2</sup>	€	125	
Frais de gestion de compte <sup>3</sup>	€	250	par trimestre, par numéro client
Frais de tenue de compte	€	1	par mois, par compte, par adresse courrier

## Taux d'intérêt débiteurs pour comptes courants sans ligne de crédit (par an)

Taux d'intérêt débiteur

EUR	USD	GBP	CHF	SEK	NOK	DKK	CAD	ZAR	HKD	AUD	NZD	SGD	JPY	HUF	CZK	TRY
% 12	% 12	% 12	% 10	% 12	% 12	% 12	% 12	% 25	% 15	% 13	% 14	% 13	% 8,25	% 12	%15	%25

Tous nos taux d'intérêt créditeurs pour comptes courants et comptes épargnes sont disponibles sur notre site internet à l'adresse [ing.lu/tarifs](http://ing.lu/tarifs).

En cas de taux négatifs applicables à certaines devises, la banque se réserve la possibilité de répercuter ces taux d'intérêts négatifs sur les dépôts de toute nature effectués par ses clients moyennant information préalable conformément à l'article B.1.3. des conditions générales Entreprises - Business Banking.

<sup>1</sup> En cas de décision par la Banque de clôturer un compte, des frais de gestion de compte d'un montant de 500 €/trimestre/n° client seront prélevés pour tout compte non clôturé à la fin de la période de préavis de clôture du compte concerné communiquée par la Banque (la date de résiliation).

<sup>2</sup> 2 000 € pour les structures complexes (Trust, Offshore, Fondations, Fonds régulés, véhicule de titrisations, SCSp ...).

<sup>3</sup> 500 €/trimestre/n° client pour les structures complexes (Trust, Offshore, Fondations, Fonds régulés, véhicule de titrisations, SCSp ...).

En cas de décision par la Banque de clôturer un compte, des frais de gestion de compte d'un montant de 1 250 €/trimestre/n° client seront prélevés pour tout compte non clôturé à la fin de la période de préavis de clôture du compte concerné communiquée par la Banque (la date de résiliation).

---

### Contrats de gage (par des tiers)\*\*

Votre chargé de relation vous assiste dans la réalisation de vos projets, notamment lors de la mise en place de contrats de gage à travers une mise à disposition de documents légaux standards et conformes au droit luxembourgeois, ainsi que dans le suivi opérationnel quotidien associé. Veuillez contacter votre chargé de relation pour plus d'informations sur les tarifs.

\*\*Les dossiers doivent être soumis à approbation par la Banque.

---

### Dépôt en espèces en agence dans la devise du compte

#### Frais

Toutes devises	€	0	
Dates valeur			
Toutes Devises		J client « consommateur »	
		J + 1 JOB client « non-consommateur »	

---

### Relevé des comptes, des transactions et des frais

#### Relevé électronique

Intraday / Compte courant ING	€	0	par mois/compte
Intraday (MT942) / Vers une banque tierce	€	50	par mois/compte
Intraday (MT942) / Depuis une banque tierce	€	50	par mois/compte
Fin de journée / Compte courant ING	€	0	par mois/compte
Fin de journée (MT940) / Vers une banque tierce	€	25	par mois/compte
Fin de journée (MT940) / Depuis une banque tierce	€	25	par mois/compte
CAMT 053 / Compte courant ING	€	0	par mois/compte
CAMT 053 / Vers une Banque tierce	€	25	par mois/compte
CAMT 053 / Depuis une Banque tierce	€	25	par mois/compte
Relevé papier			
Extrait de compte papier	€	1	+ tarif postal

---

## Services bancaires électroniques

	Frais ING		Autre frais (fournisseur)
<b>My ING Pro</b>	€ 0		consultez <a href="http://www.luxtrust.lu">www.luxtrust.lu</a>
Inside Business Portal & Payments			
Abonnement	€ 8.5	par mois, par module	
Abonnement d'utilisateur	€ 8	par mois, par utilisateur	
InsideBusiness Connect (Swift, File Transfer, EBICS)			
Abonnement	€ 280	par mois, par structure	
Installation	€ 5 000 + TVA applicable	une fois, par structure	
Ajout d'un utilisateur à un abonnement existant ou Service Bureau	€ 350	par occurrence	Consultez <a href="http://www.multiline.lu">www.multiline.lu</a>
Multiline	€ 0		Consultez <a href="http://www.isabel.eu">www.isabel.eu</a> pour connaître les tarifs actuels
Telelink@Isabel	€ 0		

# Comptes d'épargne

---

## Eléments standards des comptes d'épargne

	Compte vert	
Frais de tenue	€ 8	par an, par compte, par adresse, par numéro client
Devises disponibles		EUR, DKK, GBP, CHF, USD, CAD, AUD, NZD
Extraits		
Via My ING	€ 0	
Envoi postal	€ 1	+ tarif postal

---

## Dates valeur

	Compte Vert	
Entrées en EUR	J + 5 JOB <sup>4</sup>	
Sorties en EUR	J - 2 JOB	
Entrées en DKK, GBP, CHF, USD, CAD, AUD, NZD	J + 6 JOB	
Sorties en DKK, GBP, CHF, USD, CAD, AUD, NZD	Virement	J - 2 JOB
	Retrait	J - 6 JOB

---

## Taux d'intérêts créditeurs pour comptes d'épargne

Les taux sont disponibles, à la demande, auprès de votre chargé de relation ainsi que sur notre site [www.ing.lu](http://www.ing.lu).

---

## Taux débiteurs pour comptes d'épargne (par an)

Un solde débiteur n'est pas autorisé sur un compte d'épargne. Toutefois, si un compte devait présenter un solde débiteur, un intérêt débiteur égal à celui appliqué sur le compte courant dans la devise concernée sera appliqué. Le montant des intérêts débiteurs ainsi généré sera déduit des intérêts créditeurs.

<sup>4</sup> JOB = jours ouvrables bancaires

# Virements et domiciliations

---

## Virements - sorties

Sans opération de change<sup>5</sup>

	Virement électronique		Virement papier <sup>6</sup>	
SEPA	€	0	€	50
Autre que SEPA	%	0,15	%	0,15
		du montant avec min. €5 - max. €120		du montant avec min. €50 - max. €200

A noter que les virements SEPA papier entre les comptes d'un même n° de client sont gratuits.

---

## Virements – entrées

Sans opération de change<sup>5</sup>

SEPA	€	0	
Instantanés <sup>7</sup>	€	0	
Autre que SEPA	%	0,15	du montant avec min. €5 - max. €36

<sup>5</sup> Pour les opérations de change, veuillez ajouter la commission de change mentionnée en page 8.

<sup>6</sup> Ce service doit faire l'objet d'un accord explicite de la banque.

<sup>7</sup> Les virements instantanés sont limités à 100.000 EUR et possibles uniquement pour les virements SEPA (en EUR et en provenance d'un compte de la zone SEPA)

# Domiciliations SEPA

---

## Domiciliations SEPA en tant que créancier :

### Domiciliations SEPA Core

Commission de transmission	€ 0	par lot
Frais de transaction	à la demande	

### Domiciliations SEPA B2B

Commission de transmission	€ 0	par lot
Frais de transaction	à la demande	

### Domiciliations SEPA « R-messages »

Retour	€ 0	par transaction	
Rejet / Refus	€ 0	par transaction	
Remboursement d'une domiciliation autorisée	€ 0	par transaction	
Remboursement d'une domiciliation non autorisée	€ 60	par transaction	Frais à la charge du créancier

### Services additionnels

Demander l'annulation d'une domiciliation SEPA (avant la date de règlement)	€ 0	par demande	
---	-----	-------------	--

---

## Domiciliations SEPA en tant que débiteur :

### Domiciliations SEPA Core

Frais de transaction	€ 0	par transaction	
----------------------	-----	-----------------	--

### Domiciliations SEPA B2B

Frais de transaction	€ 0	par transaction	
Établissement de mandat	€ 0	par demande	
Modification ou annulation	€ 0	par demande	

### Services additionnels

Mise en place de blocage et filtrage de mandats	€ 0	par demande	
Demande d'une copie d'un mandat de domiciliation SEPA	€ 30	par demande	Frais à la charge du débiteur

### Autres

Domiciliation SEPA non réglée pour cause de trésorerie insuffisante	€ 0	par transaction	
Demande de remboursement injustifié d'une domiciliation SEPA non autorisée	€ 60	par demande	Frais à la charge du débiteur

---

### Frais supplémentaires

Opération de change (montant du transfert en EUR ou contre-valeur en devise)	%	0,10	min. 3 € max. 250 €
---	---	------	------------------------

Virement urgent	€	10	
Virement collectif papier	€	8	
Virement papier non-standard	€	6	
Refus d'exécution de paiement	€	25	
Frais pour confirmation d'un paiement	€	15/confirmation	

Virement avec mention « tous frais à charge du donneur d'ordre » ou « OUR » :  
Montant du transfert en EUR (ou contre-valeur en devise)

≤12 500	€	8	
>12 500 à ≤ 25 000	€	25	
>25 000 à ≤ 50 000	€	40	
>50 000 ≤ 100 000	€	80	
>100 000 <sup>8</sup>	€	100	

<sup>8</sup> Pour les transferts dans une devise autre que EUR ou vers un pays autre que EUR, la banque se réserve le droit de facturer au client les frais du (des) correspondant(s) effectivement retenus ou réclamés par le(s) correspondant(s) à la Banque, si ces frais sont plus élevés que 100 EUR.

Des frais de dossier d'un montant de 25 EUR, majorés le cas échéant des frais qui nous sont réclamés par notre (nos) correspondant(s), seront facturés au client pour :

- tout retour de fonds demandé par la banque correspondante après la réception de l'ordre de paiement par la banque ;
- toute correction par la banque d'un ordre de paiement incomplet ou incorrect émis par le client suite à une erreur ou omission du client ;
- toute annulation par la banque d'un ordre de paiement émis par le client.

---

## Autres Services

### Certificats (HTVA)

Compte à terme <sup>9</sup>	€ 25	par numéro client, par année couverte
Duplicata de documents	€ 50	par duplicata
Mouvements sur compte Vert	€ 50	par certificat
Good standing	€ 125	par certificat
Relevé dividendes & intérêts sur titres	€ 25	par numéro client, par année couverte
Relevé portefeuille titres	€ 25	par certificat
Solde et/ou intérêts sur compte	€ 25	par numéro client, par année couverte
Solde minimum	€ 25	par certificat
Situation récapitulative des avoirs & revenus <sup>10</sup>	€ 75	par numéro client, par année couverte
Demandes particulières, recherches	€ 75	par heure
Certification de solde de base	€ 100	par certificat
Si crédits sur compte		+ supplément de 25 €
Si titres sur compte		+ supplément de 25 €
Si crédits documentaires		+ supplément de 25 €
Certification de solde hors fin de mois	€ 125	par certificat
Certification de constitution	€ 50	par certificat

---

## Cash Management – Solution locale – soumis à l'acceptation

### Cash Pooling domestique (centralisation de trésorerie domestique)

Mise en place	€ 500		
Maintenance	€ 50	par mois	par compte
Modification	€ 250		

---

## Coffres (HTVA)

Volumes	Loyer annuel en EUR	
De 7 à 20 dm <sup>3</sup>	€ 200	
De 21 à 200 dm <sup>3</sup>	€ 400	
Frais de conservation des clés	€ 60	par an
Frais pour l'ouverture d'un coffre		refacturation des coûts externes au client

<sup>9</sup> Certificats repris dans la « Situation récapitulative des avoirs & revenus ».

<sup>10</sup> Y compris Ecofin & Relibi (retenue à la source libératoire luxembourgeoise).

---

## Retrait en agence (pas ATM) dans la devise du compte

Frais de retrait € 0

Commission pour non-retrait de fonds réservés : 0,10% du montant commandé avec minimum de 15 EUR et maximum de 100 EUR.

Dates valeur

Devises EEE J

Autres devises J - 5 JOB

Le Client qui veut être assuré de pouvoir retirer en espèces à une date déterminée un montant supérieur à EUR 10.000.- doit en aviser les services de la Banque 3 jours ouvrables avant cette date.

Suivant la devise du retrait, la durée de préavis peut être plus longue que le délai susmentionné. Votre chargé de relation est en mesure de vous communiquer le délai de préavis qui prévaut.

En cas de demande de retrait en espèces d'un montant supérieur à EUR 10 000 en une fois ou à l'occasion de plusieurs demandes de retraits successives en dessous de ce seuil, la Banque se réserve le droit de refuser le(s) retrait(s) cash et de se libérer de son obligation de restitution uniquement à travers la remise d'un chèque de banque barré ou par virement vers un pays dont la réglementation anti-blanchiment d'argent est équivalente à celle du Grand-Duché de Luxembourg.

# Cartes

## Carte de Débit

Cotisation annuelle	€	20
Paiements auprès des commerçants en EUR	€	0
Paiements auprès des commerçants en devise	€	0,75
Retraits aux ATM de ING Luxembourg	€	0
Retraits aux autres ATM en EUR	€	1,50
Retraits aux autres ATM en devise	€	4,5

## Carte de Crédit

Cotisation annuelle			
Visa Business	€	40	
Visa Business & Assistance	€	90	
Taux d'intérêts débiteur	%	16,80	par an, sur le solde du relevé du 20 non payé le 5 du mois suivant
Commission supplémentaire en cas de non-paiement du minimum de 10% du solde	€	10	1 <sup>er</sup> rappel
	€	25	Rappel supplémentaire
Décompte cartes de crédit Visa			
Envoi postal	€	1	+ tarif postal

## Retraits aux ATM

		Compte courant	
Avec votre carte de crédit ING			
Aux ATM de ING Luxembourg <sup>11</sup>	€	0	
Tout autre retrait aux ATM	€	3,5	+ 2,50% du montant prélevé
Limite de retrait			
Carte de crédit aux ATM			
Visa Classic, Visa Business	€	2 500*	
Limites de paiement auprès des commerçants		Limite de crédit convenue + solde du compte Visa	* par carte, par période de 5 jours flottants

<sup>11</sup> Pour comptes Visa avec solde créditeur

# Droits de garde, mise à disposition, transferts de titres

## Droits de garde (HTVA)

Exonération des droits de garde pour les bons de caisse, les fonds, les actions, les obligations et les produits structurés du groupe ING.

Autres valeurs : Commission par tranche  
(prélèvement annuel à terme) échu

Valeur du portefeuille-titres en EUR<sup>12</sup>

≤ 1 000 000	%	0,25	par an
> 1 000 000 à ≤ 2 000 000	%	0,20	par an
> 2 000 000	%	0,15	par an

Min. 12 € par poste et min. 50 € par dossier

Tarif pour les métaux précieux % 0,30

Abandon de titres	€ 40	par poste
Documentation pour participation par le Client aux assemblées générales	€ 250	HTVA par assemblée
Documentation pour participation par le Client aux assemblées générales complexes <sup>13</sup>	€ 500	HTVA par assemblée complexe + éventuels frais de Notaire

## Transferts de titres

Transferts de titres intra ING Luxembourg	€ 0	
Entrées de titres en provenance d'une autre banque	€ 0	
Sorties de titres vers une autre banque	€ 100	par poste

## American Depositary Receipt (ADR) & Global Depositary Receipt (GDR)

Les frais externes inhérents aux produits de type ADR et GDR sont à la charge du client. Ils seront comptabilisés selon les usages en vigueur selon les différents marchés.

<sup>12</sup> La méthode de calcul, pour les obligations valorisées en-dessous du pair se base sur la valeur nominale en dépôt.

<sup>13</sup> C'est-à-dire lorsqu'un ré-enregistrement de titres au nom du client est nécessaire sur le marché.

## Transactions sur titres

---

### Actions<sup>14</sup>

Achat/vente d'actions en Bourse

Ordre (EUR ou contre-valeur en devise)			
< 50 000	%	1,25	min. 75 €
≥ 50 000	%	0,80	
Achat de nouvelles émissions d'actions	%	0,50	min. 25 €

---

### Options<sup>13</sup>

Achat/vente d'options sur actions et indices	€	12	par contrat	min. 75 €
--	---	----	-------------	-----------

---

### Obligations et métaux précieux

#### Achat/vente d'obligations et métaux précieux

Ordre (EUR ou contre-valeur en devise)

< 25 000,00 EUR	%	1	min. 50€
≥ 25 000,00 EUR < 75 000,00 EUR	%	0,75	
≥ 75 000,00 EUR	%	0,50	

---

### Fonds<sup>15</sup>

Achat/vente de fonds de tiers – Achat/vente de fonds Maison

Fonds de tiers actions/mixtes	achat 3 % vente 50,00 €	min. 50 €
Fonds de tiers obligations	achat 2 % vente 50 €	min. 50 €
Fonds de tiers monétaires	achat 0,50 %	min. 50 €
Fonds de tiers alternatifs	achat 3 % vente 50 €	min. 50 €
Fonds Maison	% 0	

<sup>14</sup> Plus taxes locales éventuelles.

<sup>15</sup> Plus éventuels frais appliqués par le promoteur du fonds.

---

### Dates valeur applicables

Pour un ordre d'achat, la date valeur appliquée au débit de votre compte est égale à la date de transaction.

Pour un ordre de vente, la date valeur appliquée au crédit de votre compte est, en général, égale à la date de transaction + 3 JOB. En fonction des pratiques du marché local sur lequel la transaction est opérée, la date valeur peut être supérieure à 3 JOB.

---

### Aperçu des coûts et frais relatifs aux instruments financiers

Afin de comprendre les coûts et frais retenus sur instruments financiers, retrouvez sur [www.ing.lu/tarifs](http://www.ing.lu/tarifs) « l'Aperçu des coûts et frais relatifs aux instruments financiers », un document de simulation d'achat et vente de produits financiers.

## Païement de coupons & remboursement de titres

---

### Valeurs pour lesquelles ING Luxembourg a été nommé agent payeur principal ou sous-guichet payeur

Coupons et titres (bons de caisse, emprunts et autres valeurs)

	Titres en dépôt
Encaissement <sup>16</sup>	Gratuit
Date valeur	Date d'échéance

---

### Valeurs payables à Luxembourg – autre agent payeur principal ou autre sous-guichet payeur

Coupons et titres payables à Luxembourg

	Titres en dépôt
Encaissement <sup>15</sup>	Gratuit
Date valeur	Date d'échéance + 3 JOB

---

### Valeurs payables à l'étranger – autre agent payeur ou autre sous-guichet payeur

Coupons payables à l'étranger

	Titres en dépôt
Encaissement <sup>15</sup>	% 1,25 min. 4 € par ligne 0,50 % à partir de 12 400 €
Date valeur	Date d'échéance + 3 JOB

Titres payables à l'étranger

Encaissement <sup>15</sup>	% 0,25 min. 5€ et max.75€ par ligne
Date valeur	Date d'échéance + 3 JOB

<sup>16</sup> Encaissement uniquement via crédit d'un compte ouvert auprès d'ING Luxembourg S.A.

---

## Frais supplémentaires éventuels

Commission de change	Prélèvement par valeur en cas de conversion de devise vers une autre devise en vue d'un crédit en compte. Dans ce cas, il faut ajouter 2 JOB à la date valeur. Consultez le montant de la commission de change qui figure dans la rubrique des transferts vers l'étranger dans les tarifs des paiements.
Frais d'échéancier	Prélèvement pour la remise à l'encaissement de titres et de coupons non échus : 7 € par valeur et par mois calendrier entamé.
Frais de remise de coupons sous réserve de vérification	Prélèvement lors de remises de coupons trop volumineuses pour être traitées directement aux guichets (+ de 500 vignettes ou plus de 15 Valeurs différentes) prises sous réserve de vérification : 15 €.
Frais de prescription	La Banque prélèvera 2 % en cas de recouvrement, en plus des éventuels frais pris par l'émetteur.
Frais et taxes prélevés par la Trésorerie de l'Etat	<p>La présentation de coupons ou titres dont les fonds à distribuer sont disponibles auprès de la Trésorerie de l'Etat du Luxembourg (Caisse de Consignation) sera soumise à des frais et taxes supplémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- une taxe de consignation</li><li>- des frais de garde</li><li>- ponctuellement des intérêts débiteurs</li></ul> <p>Le détail de ces frais est consultable dans le règlement grand-ducal du 4 février 2000 fixant le tarif pour la taxe de consignation. Ces frais sont décomptés du montant brut.</p> <p>Un décompte détaillé peut être fourni sur demande.</p>

## Cut-Off Times – Dates valeur – Autres Informations

### Cut-off times

Entrée de fonds

Date valeur de crédit correspondant à la date de disponibilité<sup>17</sup> des fonds chez ING Luxembourg S.A

Cut-off time entrée de fonds : 17:00 toutes devises

Cut-off times trésor de nuit : 08:00

Sortie de fonds

Virements électronique	Devises	COT-(CET)	Date comptable	Date valeur
Virement EUR Real Time				
Real Time *	EUR	15:30	J	J
<b>Virement SEPA</b>				
Jour suivant	EUR	17:00	J	J+1
Même jour *	EUR	15:30	J	J
Intra-ING Luxembourg	EUR	17:00	J	J
<b>Virement autre que SEPA</b>				
Deux jours	AUD, BGN, CAD, CHF, CZK, DKK, EUR, GBP, HUF, JPY, MXN, NOK, PLN, RON, SEK, SGD, USD	17:00	J	J+2
Jour suivant*	AUD, JPY, SGD	15:00	J	J+1
	DKK, NOK, SEK	13:30	J	J+1
Même jour*	USD, GBP	17:00	J	J
	CAD	16:00	J	J
	EUR	15:30	J	J
	MXN	15:00	J	J
	CHF, HUF, PLN, BGN	14:00	J	J
	CZK, RON	12:00	J	J
Intra-ING Luxembourg	Toutes devises	17:00	J	J

\*Ces paiements doivent être initiés comme paiement urgent.

<sup>17</sup> Durant les horaires d'ouverture de la banque

<b>Domiciliation</b>	Devises	COT-(CET)	Date comptable	Date valeur
<b>Domiciliation SEPA</b> (en tant que créancier)				
Transaction	EUR	17:00 D-2	J	J
<b>Domiciliation SEPA</b> (en tant que débiteur)				
Transaction	EUR	17:00	J	J

Ces cut-off times sont applicables pour des paiements traités automatiquement. Lors de la planification des paiements, nous conseillons au client de tenir compte d'un temps supplémentaire, qui pourrait être causé par la transmission (électronique) des instructions de paiement à la Banque.

<b>Virement Papier</b>	Cut-off time	Date valeur	Devises
	J - 14:00	J+1	EUR SEPA
	J - 14:00	J+2	EUR autre, CHF, GBP, CAD, USD, CZK, DKK, SEK, HUF, NOK, PLN, AUD, JPY, MXN, RON

## Divers

---

Frais de recherche (HTVA) :	€	75 / heure de recherche + 0,25 / photocopie
Remplacement DigiPass/LuxTrust :	€	20
Frais de saisie sur compte :	€	250
Frais de traitement des retours courrier	€	25 + TVA
Courrier retenu faute d'adresse valide	€	175 par an + TVA
Traitement des espèces		refacturation au client au prix coûtant

### Comptes et coffres-forts inactifs (Loi du 30 mars 2022)

Frais de recherche	€	75/heure + TVA*
Frais de recherche externe		refacturation au client au prix coûtant*

\* dans la limite de la loi, les frais de recherche (interne et externe) ne peuvent excéder 10% des actifs avec un maximum de EUR 25 000.

Liquidation d'actifs ou conversion  
de devises      réf. Prix standards

Frais d'ouverture d'un coffre-fort      les frais externes seront refacturés au prix coûtant (dans la limite de  
EUR 500 maximum selon la loi)

---

## Conversions monétaires

Taux de change utilisés pour les conversions monétaires autres que les cartes de paiement

Taux interne ING disponible lors d'un paiement dans votre My ING, My ING Pro ou sur demande.

Taux de conversion carte de crédit Visa

En cas de transaction en devise étrangère, le cours appliqué sera le cours Visa International (disponible en agence ou sur [www.ing.lu](http://www.ing.lu)) + marge de 2%.

En outre, en cas de transaction auprès d'un commerçant localisé dans un pays en dehors de la Zone Europe<sup>18</sup> telle que définie par Visa, une marge supplémentaire de 0,50% s'ajoute.

Taux de conversion carte de débit

En cas de transaction en devise, le cours appliqué sera le cours Visa International (disponible en agence ou sur [www.ing.lu](http://www.ing.lu)) + marge de 1%.

---

## Trésor de nuit

Frais

Formulaire trésor de nuit ou encaissement client € 50  
incomplet/incorrect

<sup>18</sup> Zone Europe Visa : Andorre, Autriche, l'île aux Ours, Belgique, Bulgarie, l'île anglo-normande, Croatie, Chypres, République Tchèque, Danemark, Estonie, l'île Faeroe, Finlande, France (incluant les "DOM-TOM"), Allemagne, Gibraltar, Grèce, Groenland, Hongrie, Islande, Irlande, l'île de Man, Israël, Italie, Lettonie, Lichtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, les Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Saint Marin, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse, Turquie, la Cité du Vatican, le Royaume Uni.

---

## Définitions

### **Paiement européen SEPA :**

Le Paiement SEPA est un virement :

- en EUR;
- dont le compte du donneur d'ordre et celui du bénéficiaire sont tenus dans un des 27 États membres de l'UE
- mentionnant un code IBAN (International Bank Account Number);
- avec frais partagés (SHA).

**Pays SEPA:** Andorre, Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Suède, Norvège, Royaume-Uni, Islande, Suisse, Monaco, Saint-Marin, Liechtenstein et Vatican.

### **IBAN :**

IBAN signifie **I**nternational **B**anking **A**ccount **N**umber, nouvelle norme internationale d'uniformisation de la structure des numéros de compte pour des virements plus rapides et plus sécurisés en Europe.

### **Paiement autre que SEPA :**

Tout paiement qui ne répond pas aux critères SEPA.

### **BIC :**

Le BIC ou **B**ank **I**dentifier **C**ode est le code d'identification international de votre banque (aussi appelé code SWIFT) qui doit être indiqué dans vos virements internationaux. Par exemple, le BIC de ING Luxembourg est CELLULLL.

### **Espace Economique Européen (EEE) :**

Composé au moment de l'entrée en vigueur du tarif des 27 États membres de l'Union européenne, du Liechtenstein, de la Norvège et de l'Islande.

### **Devises des pays de l'EEE :**

EUR, BGN, CHF, CZK, DKK, HUF, ISK, NOK, PLN, RON, SEK.

### **Jour ouvrable bancaire (JOB) :**

Tous les jours où les banques du Grand-Duché du Luxembourg sont généralement ouvertes, sauf les samedis, dimanches et jours fériés.

### **Devises courantes :**

EUR, USD, GBP, CHF, SEK, NOK, DKK, CAD, ZAR, HKD, AUD, NZD, SGD, TRY et JPY.

### **Cut-off times :**

Heure limite au-delà de laquelle tout ordre de paiement ou paiement entrant est réputé avoir été reçu le jour ouvrable bancaire suivant.

### **SWIFT :**

Code d'identification unique pour les établissements financiers et non financiers. Ces codes sont utilisés pour les transferts d'argent entre banques, en particulier pour les virements internationaux et aussi pour l'échange d'autres messages entre banques. Les codes peuvent parfois figurer sur les extraits de compte.

---

## Procédure de réclamation

### Déposer une réclamation contre ING Luxembourg S.A.

Vous pouvez déposer une réclamation par courrier, e-mail ou message sécurisé via « MY ING » à l'attention du service client d'ING Luxembourg :

**ING Luxembourg S.A.**  
**Complaints**  
**26, Place de la Gare**  
**L-2965 Luxembourg**

E-mail : [complaints@ing.lu](mailto:complaints@ing.lu)

Vos coordonnées doivent figurer clairement dans votre réclamation, de même qu'une brève description de la raison de celle-ci.

Si vous n'êtes pas satisfait de la solution ou de la réponse apportée par ING Luxembourg, vous pouvez déposer une demande de règlement extrajudiciaire de votre réclamation, conformément aux circulaires applicables de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

### Commission de Surveillance du Secteur Financier

**Département Juridique CC**  
**283, route d'Arlon**  
**L-2991 Luxembourg**

Fax : (+352) 26 25 1 – 2601

E-mail : [reclamation@cssf.lu](mailto:reclamation@cssf.lu)

Pour en savoir plus, consultez le site de la CSSF :

<https://reclamations.apps.cssf.lu/index.html?language=fr>

---

**REMARQUE IMPORTANTE :**

Cet extrait de tarif constitue un résumé des tarifs relatifs aux principaux produits et/ou services et n'est dès lors pas exhaustif. Le dit extrait de tarif ne reprend pas les tarifs applicables aux produits et/ou services non standards ou aux offres combinées, pour lesquels le client est invité à consulter la plaquette relative au produit, service ou offre combinée considéré. Si le dit extrait ne vous renseigne pas sur le tarif de l'opération ou de l'ordre que vous souhaitez exécuter, vous veillerez à prendre connaissance du tarif applicable auprès de votre agence ou de votre chargé de relation habituel et ce, préalablement à la passation de votre ordre ou à la conclusion de votre opération.

Les clients du Private Banking, du Retail Banking et du Wholesale Banking disposent de leur propre extrait des tarifs.

Sauf disposition expresse contraire, les tarifs repris ci-avant sont exprimés hors TVA, lorsqu'une TVA est applicable en vertu de la loi applicable. La TVA sera appliquée selon le taux en vigueur en vertu de la loi TVA applicable.

---

ING Luxembourg S.A.  
26, Place de la Gare  
L-2965 Luxembourg  
R.C.S. Luxembourg B.6041  
TVA LU 11082217  
[www.ing.lu](http://www.ing.lu)

---

